

Centrale de Clairvaux : une annonce difficilement compréhensible

L'annonce de la fermeture de l'emblématique centrale de Clairvaux, mercredi, par M. le Ministre de la justice, sans concertation avec les personnels ni avec les acteurs de proximité, fragilise la relation de confiance entre l'Etat et les collectivités locales.

Le Département de la Haute-Marne, limitrophe, est directement impacté par cette annonce au plan économique et social. Il exprime sa solidarité envers l'Aube et envers les 198 personnels de la centrale qui, à juste titre, manifestent nombreux leur incompréhension tant sur la forme que sur le fond.

La centrale de Clairvaux est pleinement intégrée dans la vie quotidienne de nos territoires et ses personnels sont remarquablement appréciés pour leurs compétences et leur dévouement au service du bien public, dans un contexte particulièrement difficile eu égard au profil des détenus accueillis.

Le Département de la Haute-Marne souhaite connaître les éléments qui ont amené le Gouvernement à prendre cette décision plutôt que d'envisager la modernisation du site. A minima, si l'Etat devait confirmer cette annonce très défavorable au territoire, le Département souhaite avoir connaissance des mesures d'accompagnement et de compensation prévues, ainsi que des mesures envisagées pour l'avenir du personnel de l'établissement.

Marie-Claude LAVOCAT
Vice-Présidente,
Conseillère départementale
du canton de Châteauvillain

Buno SIDO
Sénateur,
Président
du Conseil départemental

Stéphane MARTINELLI
Conseiller départemental
du canton de Châteauvillain

Contact presse :

Conseil départemental de la Haute-Marne
Karl Terrollion – Tél : 03 25 32 88 92 – Courriel : karl.terrollion@haute-marne.fr
Site internet : www.haute-marne.fr